



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

examens et concours

Question écrite n° 24312

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la possibilité de mettre en place une gratuité des inscriptions aux examens et concours publics. Cette mesure permettrait de favoriser les personnes les plus modestes d'accéder à ce type de concours. En conséquence, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dupilet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24312

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 390